

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00271

**DISPOSITIF PASS' REGION - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE
MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN ET LA REGION AUVERGNE-
RHONE-ALPES**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 30 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 50

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Rémy GUYOT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK

Secrétaire de Séance :

M. Roland GOUJON

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170613-D20170027110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170712

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

DISPOSITIF PASS' REGION - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN ET LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Par délibération en date des 16 décembre 2005, 12 juin 2008, 26 mai 2011 et 30 avril 2015, le Conseil de Communauté de Saint-Etienne Métropole a autorisé son Président à signer une convention avec la Région Rhône-Alpes concernant le dispositif carte M'ra. Cette convention est arrivée à échéance le 31 mai 2017.

Pour remplacer ce dispositif, le « PASS Région » est mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette nouvelle carte bénéficie d'un environnement digital, moderne et ergonomique qui permet aux jeunes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 16 à 25 ans de bénéficier de nombreux avantages, dont l'accès gratuit et illimité aux Musées partenaires.

Par l'intermédiaire d'un terminal sans contact, d'une application ou d'un QR Code, la Région rembourse au Musée partenaire les sommes dues au titre des entrées.

Le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole souhaite continuer son engagement auprès de la Région dans un dispositif qui est devenu incontournable tant pour les jeunes utilisateurs que pour les structures culturelles partenaires.

Pour information, en 2016, les utilisateurs de la carte M'ra ont représenté 1 739 entrées pour une recette de 8 615,50 €.

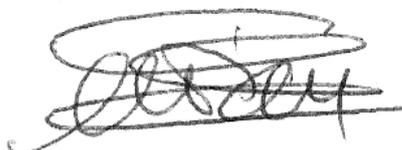
La convention PASS Région à signer avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes prend effet à la date de sa signature et prendra fin au 31 mai 2022.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention Pass'Région avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes dont le projet est joint à la présente délibération,**
- **la recette correspondante sera perçue à l'article 7062 « redevances et droits des services à caractère culturel », destination MUSARTMOD.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU